



**ASSOCIATION HUMANITAIRE “D’une famille à l’autre”**  
**Régie selon la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901**

Cher(e) Adhérent(e),

L’association « d’Une Famille à l’Autre » a le plaisir de vous inviter à son **Assemblée Générale Ordinaire**. Elle se déroulera le :

**Samedi 22 juillet 2023 à 15h00**

**Salle des associations « Maison des jardins »**  
**11, Rue de Lattre de Tassigny à Brétignolles-sur-Mer**  
**(face à la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire de Brétignolles sur mer)**

**A l’ordre du jour :**

- Accueil des participants
- Rapport d’Activités 2022
- Rapport Financier 2022
- Perspectives pour l’année 2023
- Gouvernance de l’association. Election et renouvellement des membres du bureau
- Verre de l’amitié en fin d’AG

Si vous ne pouvez pas assister à l’assemblée générale, vous pouvez confier votre pouvoir à l’adhérent de votre choix ou nous le retourner scanné par courriel à : [ptea-clara@hotmail.fr](mailto:ptea-clara@hotmail.fr) .

Nous vous remercions par avance de votre présence, qui représente pour notre association une marque d’encouragement et de soutien et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers adhérents, en l’assurance de nos sentiments dévoués et les meilleurs.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers adhérents, en l’assurance de nos sentiments dévoués et les meilleurs.

La Présidente  
Sandra Rousseau

---

## **POUVOIR**

Je soussigné (NOM et prénom) :

Membre de l’association « d’Une Famille à l’Autre », à jour de ma cotisation 2021, donne pouvoir à (Nom et prénom) :

Membre de l’association, à jour de sa cotisation 2022, pour me représenter et participer en mon nom à tous les votes et délibérations qui auront lieu au cours de l’Assemblée générale ordinaire de l’association « d’Une Famille à l’Autre », (UFA), laquelle a été fixée au 22 juillet 2023 à Brétignolles sur mer (Maison des jardins) à 15h00.

Lu et approuvé - Bon pour pouvoir - Nom, prénom et signature